

Première année à l'université pour les bacheliers 2010

En 2010-2011, le nombre de néobacheliers inscrits dans les universités de l'académie de Strasbourg, en 1^{re} année de licence (L1), de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ainsi qu'en 1^{re} année d'études médicales (Santé) était de 7042. Leur nombre a légèrement baissé de 2,6% par rapport à l'année précédente mais se maintient autour des 7000 étudiants, dont près de 20% à l'Université de Haute Alsace (UHA). Les bacheliers inscrits à l'UHA dans les filières générales sont en diminution depuis 2006, à l'inverse de ceux inscrits dans les filières sélectives ; les DUT et les licences accueillant désormais respectivement 792 et 595 néobacheliers. A l'Université de Strasbourg (Unistra), cette répartition est restée assez stable ces cinq dernières années : 68% en L1, 14% en DUT et 18% dans les filières du secteur Santé et cela quelque soit le taux de réussite au baccalauréat.

Les licences : les filières du droit - économie - gestion attirent le plus de néobacheliers

En 2010-2011, la répartition des néobacheliers entre les différents domaines disciplinaires (hors santé) est quasi-stable à l'Université de Strasbourg (Unistra). Depuis 2005, le nombre de néobacheliers inscrit dans les filières arts, lettres et langues (ALL) est en progression (passant de 895 à 1106). Après trois années de baisse successives (de 2005 à 2007), les néobacheliers inscrits en sciences humaines et sociales (SHS) se stabilisent autour de 1016 individus. Les effectifs des filières de droit-économie-gestion (DEG) restent relativement stables avec 1196 entrants en L1. Les filières scientifiques (S&T) accueillent 542 néobacheliers cette année. D'une façon globale, à l'Unistra, la répartition des néobacheliers entre les différents domaines évolue peu et s'établit à 31% en DEG, 29% en ALL, 26% en SHS et 14% en S&T.

A l'UHA, à la rentrée 2010, 39% des néobacheliers se sont inscrits en DEG, 28% en ALL, 20% en S&T et 13% en SHS. Comme l'année passée, les évolutions d'effectifs par domaine varient d'une année sur l'autre sans qu'aucune tendance ne se dégage.

Les licences : les étudiants de sciences et technologies restent les plus assidus

Pour évaluer les résultats des étudiants de 1^{re} année à l'Unistra, le choix a été fait de distinguer les étudiants dits « présents » aux examens, c'est-à-dire ceux qui se sont présentés à toutes les épreuves obligatoires pour pouvoir valider chaque semestre de formation, les autres étant qualifiés de « défaillants ». Les « présents » sont donc les étudiants qui se sont mis en situation de « réussir » et de poursuivre en 2^e année.

Selon cette définition, le taux de présence aux examens sur l'ensemble des deux semestres varie suivant le domaine de formation. En 2010-2011, ce taux atteint 66% pour le domaine S&T contre 47% en ALL et 46% en SHS.

Après quatre années consécutives de baisse, ce taux connaît une progression dans le domaine S&T (passant de 72% en 2005-2006 à 49% en 2010-2011); par contre il est quasi constant en ALL par rapport à l'année dernière.

En comparant les taux de présence aux examens entre les 1^{er} et 2^e semestres à l'Unistra, on constate également que la majeure partie des « décrochages » se produit dès le 1^{er} semestre : ce taux baisse de 10 à 16 points d'un semestre à l'autre dans tous les domaines : 82% au 1^{er} semestre contre 67% au deuxième en S&T, respectivement 60% et 50% en ALL et 64% et 48% en SHS.

L'absence à une épreuve d'examen n'étant pas sanctionnée de la même manière en droit - économie - gestion (DEG) à l'Unistra, il n'a pas été techniquement possible de conduire cette étude dans ce domaine. Il en va de même pour les résultats enregistrés à l'UHA.

Les licences : un bon taux de réussite par rapport aux présents en ALL et S&T

En se référant à la définition précédente des présents aux examens pour l'Unistra, il paraît intéressant de comparer le taux de « réussite » par rapport aux inscrits en L1 à celui calculé par rapport aux « présents aux examens », sachant que l'on entend par « réussite » à l'issue des deux sessions d'examen, le fait d'avoir validé tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. Ainsi, en 2010-2011, tous bacs confondus, le taux de réussite en L1 représentait 43% des inscrits contre 64% des présents en S&T, 33% contre 71% en ALL et 27% contre 57% en SHS.

On note que le taux de réussite n'est pas homogène sur l'ensemble de la population. L'écart est important entre ces deux taux dans les domaines SHS et surtout ALL. Dans ce dernier domaine, le taux de réussite par rapport aux présents peut être qualifié de très bon, montrant que, si dans ces filières, la proportion des néobacheliers qui se présentent aux examens est plus faible, ceux qui s'engagent sérieusement dans leurs études ont d'excellentes chances de franchir le cap de la première année.

Les licences : 26% des néobacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études

A l'issue de la 1^{re} année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : poursuivre en 2^e année pour ceux qui ont « réussi », redoubler ou se réorienter en 1^{re} année dans une autre filière au sein de l'université, quitter l'université pour poursuivre des études dans un autre établissement, ou entrer sur le marché du travail.

A la rentrée 2010, les taux de passage de 1^{er} année (L1) en 2^e année (L2) par rapport au nombre de néobacheliers inscrits en L1 en 2010-2011 pour les deux universités sont plus contrastés pour les licences relevant du DEG et SHS : 34%. Ils restent les plus faibles, malgré la hausse enregistrée en DEG (+6 points) par rapport aux néobacheliers 2009. Le taux de passage en 2^e année dans le domaine SHS est en légère hausse puisqu'il était de 41% pour les cohortes 2005-2006 et 2006-2007, avoisinait les 40% pour les cohortes 2007-2008 et 2008-2009, atteignait son niveau le plus bas (33%) en 2009-2010. Il s'établit à 42% dans les filières du domaine ALL et reste stable par rapport à l'année précédente. Le taux de passage reste le plus élevé en Sciences et Technologies et l'essor observé en 2009-2010 se confirme avec un taux qui s'élève à 52%.

En moyenne, 33% des néobacheliers inscrits en 2010-2011 sortent des universités d'Alsace à la fin de leur première année d'études. Ce taux de sortie augmente de 3 points entre 2010 et 2011; cependant, il est moins significatif en S&T et DEG, respectivement de l'ordre de 18% et 25%, par rapport aux autres domaines (le taux de sortie en SHS atteignant son plus haut niveau à l'UHA : 56%). Pour l'Université de Strasbourg, les taux de réorientation tournent autour des 10% et sont stables par rapport aux cohortes 2008-2009 et 2009-2010 : 12% en DEG et S&T, 11% en SHS et ALL. Pour l'UHA, ils sont stables en ALL (8%), en S&T (7%) et en DEG (6%); et en hausse de 8% à 19% en SHS.

Les IUT : près de 75% des inscrits en 1^{er} année sont admis en 2^e année

La situation des néobacheliers entrant en 1^{er} année du DUT est significativement différente dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats, donc d'apprécier leur motivation et leur capacité à réussir avant admission à s'inscrire. Ils disposent en général de meilleures conditions d'encadrement.

Peu d'évolution concernant les taux de présence aux examens des bacheliers 2010 inscrits à l'UHA : ils se situent toujours autour de 95%. En revanche, l'Unistra enregistre un taux de présence aux examens relativement stable (78%), après deux années de baisse successives. Il est passé en moyenne de 95% entre 2005 et 2007, à 85% en 2008-2009 et à 79% en 2009-2010.

Tous bacs confondus, le taux de passage en 2^e année d'IUT est quasi-stable en moyenne pour l'UHA : 77%. A l'Unistra, ce taux est en baisse pour la deuxième année consécutive; il est passé de 82% à la rentrée 2008, à 77% à la rentrée 2009 et atteint 73% cette année.

Le taux de redoublement en 1^{er} année de DUT reste faible (6%), la majorité des étudiants en situation d'échec à l'issue de cette première année quittant l'IUT pour près de 16% d'entre eux. Quelques uns (3%) se réorientent dans une autre filière de l'université.

Le secteur santé : 47% d'une cohorte de néobacheliers sont admis en 2^e année au bout d'un ou deux ans

Les bacheliers 2010 inscrits en 1^{er} année des études de santé restent dans leur très grande majorité des bacheliers scientifiques : 970 contre 32 néobacheliers non scientifiques dont un seul a été admis au concours.

Les effectifs de néobacheliers inscrits en études médicales atteignent leur niveau le plus bas avec 1 002 étudiants.

La mise en place de la réforme de la première année de santé à la rentrée 2010, qui prévoit notamment une première année d'études commune pour les étudiants en médecine, pharmacie, dentaire et sage-femme, fait que les taux de réussite sont disponibles tous cursus confondus. Ainsi, à l'issue de la 1^{er} année des études de santé, le taux de néobacheliers admis au concours est passé de 14% en 2005-2006 à 19% en 2010-2011. Cependant, ce taux est largement dépendant du nombre des inscrits, mais aussi du nombre de places ouvertes aux concours, définis nationalement, et ne revêt pas la même signification que les taux de réussite aux examens dans les autres filières.

Le taux de réussite aux concours des néobacheliers dépend également de la proportion de redoublants sur le total des inscrits en 1^{er} année, étant admis que leur chance de réussite est statistiquement plus élevée que celle des néobacheliers. Le taux de redoublement reste important mais baisse légèrement en comparaison de la cohorte 2009-2010 : il passe de 52% à 50%.

Le taux d'admis au concours à l'issue de la deuxième année des études de santé continue de progresser : 50% contre 44% en 2009 et 42% en 2008.

Le taux de réorientation dans une autre filière de l'université au bout de cette première année d'études, est relativement stable 12% par rapport à 2009.

Enfin, le taux de sortie est de 19% et oscille entre 17% et 21% ces trois dernières années.

D'une manière générale, 47% de la cohorte des bacheliers 2010 inscrits en 1^{er} année des études de santé, sont admis au bout d'un ou deux ans en 2^e année des filières médicales auxquelles les concours donnent accès.